ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 4 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 mars 2021
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le jeudi 4 mars 2021

Heure de début de séance : 18h06 Heure de fin de séance : 19h41

	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Nathalie LEFEBVRE	Principal
Secrétaire de Séance	Jean José MESTRES	Directeur adj SEGPA

Nombre de membres composant le conseil : 27 Quorum : Présents : 18

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	1	
II	Questions financières	0	
III	Conventions	0	
IV	Questions diverses	3	
	TOTAL	4 + 3 = 7	

le : vendredi 12 mars 2021

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
Le Principal	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie Le : 18/03/2021	Transmission au Recteur Le : .....

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 4 DU CONSEIL D'ADMIINISTRATION du 4 mars 2021
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : N LEFEBVRE		X		
- Adjoint : Jean Pierre GAURENNE		X		
- Gestionnaire : Stéphanie MORINIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. PULY-BELLI Richard				X
- de la commune de siège	1 Mme PUJOL Danielle			X
et éventuellement	2 M. REYES Bernard			
- groupe de communes				
- qualifiées				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :				
SAQUE Sébastien		X		
CERVANTES Emmelyne		X		
DELABRE Candice		X		
LANSKOY Nadja			X	
AOUDIA Caroline		X		
LEMONNIER Clémence		X		
TADDEI Philippe		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	1 – SAI Dalila	X		
	2 – HAMIMID Meriem remplacée Mme AMIEL	X		
	3 – CANDAN Gulay	X		
	4 – FAOUZ Sarra	X		
	5 – BOZ Senay	X		
	6 - MEBROUK Hmad	X		
	7- SANCHEZ Malika **remplacée par Mme AMIEL**	X		
- Elèves	1 – DABO Yanis		X	
	2 – DORVIL DAS Boris		X	
	3 – ZAAMOUNE Ali		X	
MEMBRE INVITE				

CA du 04/03/2021 : 18 membres présents

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 4 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 mars 2021
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

Mme LEFEBVRE ouvre la séance à 18h06
M. MESTRES assure le secrétariat de séance.

Le Compte rendu du dernier CA sera soumis au prochain CA dans un mois car les membres n'ont pas eu le temps de lire.

L'ordre du jour du présent CA est présenté, il est adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

- DGH 2021
- Questions diverses

Vote de l'ordre du jour : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18 Adopté à l'unanimité

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 4 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 mars 2021
sous la présidence de : Nathalie LEFEBVRE, Principal

I	QUESTIONS PEDAGOGIQUES

Ordre du jour sur la répartition de la DGH

NL : M. Saqué a envoyé aux membres du CA une proposition de répartition que je ne peux soumettre au vote puisqu'il ne respecte ni la dotation horaire (département) ni la structure des postes.

SS : J'ai transmis le document qui a été travaillé par toute l'équipe, mais je ne comprends ce dépassement horaire, pouvez-vous l'expliquer ? On n'a pas tout saisi dans le mail réponse.

NL : Présente le diaporama donné aux membres du CA et explique comment on travaille pour la répartition de la DGH

PT : Demande à mettre en parallèle la répartition professeurs et celle que Mme Lefebvre re-propose pour comprendre les différences essentielles qu'il y a entre les deux.

NL : La différence pose sur le dispositif 3 R, l'accompagnement EPS et l'accompagnement en mathématiques.

Ce qui est soumis au vote du présent CA est la répartition de la DGH, son utilisation : ce qui relève des cours obligatoires (sans groupe à PONS), des heures statutaires et surtout de la marge restante.

Le tableau de répartition des moyens a été représenté pour information mais n'est pas soumis à consultation.

Le dernier C.A a été consulté sur la structuration des postes et émis un avis défavorable. C'est pourquoi il n'a pas été proposé ni la suppression du poste de mathématiques ni la création d'un poste spécifique.

Des questions sur l'Enseignement Intégré des Sciences et Technologie, son affichage dans l'emploi du temps, les compétences du français ont été abordées lors du débat entre les membres du C.A

Les représentants des enseignants ont demandé une interruption de séance de 10 minutes.

A l'issue de l'interruption, la répartition est soumise au vote.

Vote de la répartition : Contre : 10	Abstentions : 2	Pour : 6

La proposition est donc rejetée. Ce qui signifie que le CA ne se prononcera plus sur la répartition de la DGH, puisqu'il y a eu deux votes contre. Le chef d'établissement prend donc un acte décidant de la répartition de service.

III	QUESTIONS DIVERSES

Questions :

1. Il est impossible de travailler sur les ordinateurs ou tablettes avec les élèves car la connexion est excessivement lente. Exemple: le lundi 1er mars, au bout de 25 minutes, les élèves ne peuvent toujours pas s'identifier sur les ordinateurs. Est-il envisagé de changer d'opérateur ou de trouver une solution ?

NL : Ce sujet a souvent été évoqué, on a parfois des problèmes de flux, notamment aux reprises des vacances compte tenu des mises à jour. Il a été demandé à la DSI d'identifier les origines des problèmes. C'est en cours. Ce qui nous est répondu c'est qu'il y a souvent une utilisation de vidéos en direct. C'est la seule hypothèse que l'on ait.
Le changement d'opérateur n'est pas d'actualité d'autant que cela dépend de la compétence du CD66.
SM : J'ai envoyé au responsable informatique du département et à ses adjoints l'extrait du PV du dernier CA, celui du 8 février, relatant déjà de problèmes de connexions internet.
PT : Je souhaiterais qu'en tant qu'enseignants on puisse avoir une réunion avec le CD66, car on a constaté le mercredi où il n'y avait pas cours et que très peu de personnes étaient connectés qu'il y avait d'énormes ralentissements et je me pose la question si le CD66 prend bien la dimension du problème, et peut être pense-t-il que nous sommes seulement un peu gênés. Or pour exemple seulement ce matin à 11h j'ai pu afficher le manuel de mathématiques que nous avons en ligne et ce pour la première fois depuis le début de la semaine. Ce n'est pas un problème nouveau. On a un projet tablettes et on n'est pas capable d'afficher un manuel en ligne, c'est très problématique et très handicapant. Cela mériterait un traitement prioritaire.
NL : On va voir avec le CD66 pour organiser une nouvelle réunion avec quelques représentants des enseignants comme cela a été fait en début d'année.

2. Est-il légal pour les élèves comme pour le personnel d'être dans des salles de travail dans lesquelles il fait entre 12 et 15 degrés?

NL : En effet le jour de la rentrée cela a été difficile car notre chauffage a été coupé à cause des travaux ce qui n'est pas normal. En plus avec l'application du protocole sanitaire et l'aération cela n'est pas évident de maintenir la température.
SM : Un tuyau a été malencontreusement coupé et ils attendent la construction du mur pour poser les tuyaux et cela devrait être réglé lundi ; tout est mis en œuvre pour réparer au plus vite.
CD : Est-ce que pour l'eau c'est la même chose ?
NL : Sur cette partie du bâtiment la coupure d'eau est liée au même problème.
PT : Cela étant dit cela n'est pas trop gênant, à priori on essaye de faire cours tout ouvert et d'aérer le plus possible pour faire cours en sécurité. Un article est paru dans un journal américain sur la

diffusion du virus qui conseillait de faire cours tout le temps fenêtres ouvertes. Il faut juste prévoir des vêtements plus chauds et si cela peut nous éviter d'attraper le virus cela n'est pas plus mal.
NL : le Protocole nous demande d'aérer toutes les deux heures.
SS : Sinon tout va bien : on n'a pas de réseau, on n'a pas de chauffage, on va peut-être fermer le collège bientôt ?
NL : Un collège du département a du effectivement fermer à cause d'absences de chauffage, mais ce n'est pas encore le cas pour le Collège Pons.

3. Serait-il possible que la direction informe la communauté éducative du calendrier des travaux dans le collège? Date de début, date de fin et retards éventuels?

SM : Une information sera faite régulièrement dans l'agenda journalier sur les travaux, les dates et les retards éventuels.
NL : Pour les gros travaux nous n'avons pas encore de calendrier précis. Ils devraient démarrer mi-juin ou début juillet.

4. Certains portraits d'élèves affichés sous le préau côté administration sont détériorés par l'humidité stagnante. Est-il prévu de les rééditer et de les positionner à un autre endroit? Le problème d'humidité voire d'infiltration est-il pris en charge?

NL : Non, ce n'était pas prévu de lutter contre cela. Le projet initial prévoyait une exposition éphémère. Vu le résultat exceptionnel, nous avons souhaité les mettre en valeur. Il était prévu un roulement pour que d'autres travaux soient aussi mis en valeur.
CD : C'est très abimé et ce n'était pas prévu que cela vieillisse comme cela.
NL : Il vaudra mieux attendre la fin des travaux, il y aura une salle d'exposition. Il y aura des expos très régulièrement. Les référents du parcours culturels y sont très attachés.

5. Les élèves filles sont gênées par le nouvel emplacement de leurs toilettes. En effet elles soulignent le manque d'intimité du à la proximité immédiate des tables de ping pong utilisées par les garçons. Cela va-t-il être amélioré?

NL : On le comprend tout à fait. Initialement il était prévu de les mettre devant le bâtiment SEGPA où ils ont été repositionnés hier. Cela est temporaire, le temps que les travaux soient achevés. On savait que cela serait problématique pour les filles. Mais cela fait partie des problèmes liés aux travaux et à l'amélioration du cadre de vie du Collège.
Pour information : l'eau n'est pas potable, elle contient du savon.

6. Suite au retour du protocole sanitaire de septembre 2020 sur l'occupation des salles de classe, est-il également prévu un allègement du protocole dans la salle des commensaux? (24 places au lieu de 12).

NL : Il ne s'agit pas du protocole national mais de mesures internes : On avait pris des mesures supplémentaires pour restreindre les déplacements dans les couloirs car des élèves ne respectaient plus le protocole fin janvier donc les risques étaient augmentés et en concertation avec la CHS il avait

été décidé de restreindre les déplacements élèves pour re-diminuer les risques et il était prévu de revenir aux salles à la rentrée sauf si le virus devenait plus actif sur la zone. Le virus n'étant pas plus actif on est revenu aux emplois du temps et à l'utilisation des salles spécifiques.

Des mesures plus drastiques ont été prises pour la salle des commensaux car les variants du virus sont un peu plus contagieux et donc on va chercher les contacts prolongés sans masque à 2 mètres.

Pour éviter si un cas se présente dans la salle des commensaux de devoir mettre en cas contact beaucoup de personnel, on a décidé de diminuer la capacité d'accueil de la salle et pour l'instant on reste à 12 personnes sur 3 services. Soit 36 personnes accueillies ce qui est conforme à la fréquentation du Collège.
Il est prévu de façon tout à fait exceptionnelle une salle pour les gens qui viennent avec leur panier repas en leur demandant de respecter les 2m, et cela semble fonctionner.
Ce sont des mesures qui permettent d'éviter de nous retrouver avec des cas contacts et des contaminations importantes.
Pour les élèves on reste conforme au protocole en garantissant 1m entre les élèves mais si jamais un élève de la tablée a contracté le virus c'est toute la tablée qui sera isolée. Ces décisions sont prises en étroite collaboration avec le médecin chargé du protocole sanitaire à l'Inspection Académique.

La séance est levée à 19h41.